

MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15

Quorum..... 8

Présents..... 14

Votants..... 15

Procurations..... 1

Date de la convocation : 24/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le 28 mars à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire****PRESENTS** : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA
Anne-Marie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS
Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS
Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.**PROCURATIONS** : Madame MASSON Aurélie a donné à Monsieur Claude
VIDAL**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour
remplir ces fonctions qu'il a acceptées.**SEANCE N° 2****DELIBERATION N° 10****BUDGET ANNEXE DE L'EAU
AFFECTATION DES RESULTATS****Vu** le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 relatif à l'affectation du résultat ;**Vu** le CFU de l'exercice 2024 du budget annexe de l'eau ;**Considérant que** le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2024 au budget annexe de l'eau (section de fonctionnement) a donné lieu à un excédent de 41 924.33 € ;**Considérant qu'**avec le déficit antérieur reporté, le résultat définitif de la section de fonctionnement est de 39 497.83 € ;**Considérant que** le résultat comptable de l'année 2024 de la section d'investissement est de 19 179.78 € ;**Considérant qu'**avec l'excédent antérieur reporté, le résultat de la section d'investissement est de 32 869.99 € ;**Considérant que** les restes à réaliser du budget annexe de l'eau sont de 116 990.97 € pour les dépenses d'investissement et de 28 000.00 € pour les recettes d'investissement ;**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **D'AFFECTER** sur le budget annexe de l'eau 2025, les résultats de fonctionnement positif de 39 497.83 € en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;
- **D'AFFECTER** sur le budget annexe de l'eau 2025 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 32 869.99 € ;

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé**Le secrétaire de séance
Jean-Luc DRIGOUT*
*Le Maire
Claude VIDAL*
Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 28/03/2025
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le 28/03/2025

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.